

## RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU 21 MAI 2026

**Calcul du coût d'un élève :** Le conseil municipal approuve le coût d'un élève calculé pour 2025 pour les élèves du primaire à 419.18 € et pour les élèves de maternelle à 1 369.41 €.

**Subventions aux associations :** Le conseil municipal approuve le tableau d'attribution de subventions présenté par la commission associations pour un montant total de 38 000 €uros.

**Subventions aux écoles et aux associations de parents d'élèves :** Le conseil municipal approuve les attributions présentées concernant les écoles et les associations de parents d'élèves sans changement par rapport à l'an dernier.

**Aménagement des deux courts extérieurs de tennis :** Le conseil municipal approuve l'avenant 1 du lot 2 pour un montant de 8 352 €uros HT.

**Aménagement des deux courts de tennis extérieurs – extension réseau basse tension et éclairage public :** Le conseil municipal approuve les devis présentés concernant l'extension réseau basse tension pour un montant de 1 763,98 € et l'éclairage public pour un montant de 5 436,85 euros.

**Aménagement de la rue Langlade – Maitrise d'œuvre :** Le conseil municipal approuve l'offre du bureau d'études AB2R – OSMOSE Paysage pour l'offre de base et la tranche optionnelle 1 pour un montant total de 55 650 €uros HT.

**Consolidation mur de soutènement du parvis de l'Abbatiale :** Le conseil municipal approuve le plan de financement de cette opération et demande à Mr le Maire de déposer les demandes de subventions auprès des organismes financeurs.

**Aménagement d'un chemin d'accès au stade de football – acquisition d'une parcelle de terrain :** Le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle A 588 d'une superficie de 1 990 m<sup>2</sup> au prix de 800 €.

**Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de deuxième classe :** Le conseil municipal décide de créer un poste d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026.

**Création de postes saisonniers pour le service technique :** Le conseil municipal décide de modifier la délibération de mars et de positionner un poste saisonnier supplémentaire pour juillet et août.

**Restauration de l'Eglise Abbatiale – appel aux dons :** Le conseil municipal approuve l'ouverture d'une plateforme d'appel aux dons pour les travaux de l'Abbatiale Saint Chaffre.

**Mesures de protection de chasubles et d'étoles :** Le conseil municipal demande à Mr le Maire de demander l'inscription de ces pièces textiles pour leur protection au titre des monuments historiques.

**Montant loyer mensuel du local mutualisé du Pôle Santé :** Le conseil municipal décide de fixer à 191.67 € HT, soit 230 € TTC, le montant mensuel chargé du loyer du local mutualisé du Pôle santé.

**Nomination de délégués :** Le conseil Municipal décide de nommer les délégués suivants :  
Syndicat de Gestion des Eaux du Velay : Titulaire : Laure JOURAN / suppléant : David GALLAND  
Communes forestières : Titulaire : Fabrice PRADIER / Suppléant : David GALLAND

Association Robert Louis Stevenson : Fabienne MARTIN

Association Festival des Cuivres : Fabienne MARTIN

Association Espace Culturel Européen : Sylvie ANTHOUARD

Natura 2000 : Titulaire : Fabien CHABANNES / Suppléant : Michel ARCIS

Référent Espèces invasives et FREDON : Thomas SOULIER

Commission de contrôle des listes électorales : Edith FOSSE, titulaire et Christine GALLAND, suppléante

**Représentants dans les commissions intercommunales :** Le conseil municipal souhaite proposer à la communauté de communes les représentants suivants :

Commission appel d'offres intercommunale : Thomas SOULIER

Etablissement public foncier : Alain GALLAND et Michel ARCIS

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : Michel ARCIS, titulaire et Edith FOSSE, suppléante

Prochain Conseil le jeudi 21 mai à 20 heures.